

ASSEMBLEE GENERALE

Compte rendu par P. FOURNIER

L'Assemblée générale de l'AAM a eu lieu le jeudi 17 octobre 1991.

Comme l'année précédente, la réunion s'est tenue dans la salle Le Verrier du siège de METEO-FRANCE, rue de Sèvres, à Boulogne-Billancourt. Elle a débuté à 17 h 30 en présence de 66 membres, le nombre des pouvoirs reçus s'élevant à 216.

Le rapport moral a été présenté par J. HUTER, secrétaire général. Le rapport financier l'a été par Simone TREUSSART, trésorière. Ces deux rapports figurent, in extenso, à la suite de ce compte rendu.

Il a été donné lecture de la liste des disparus au cours de l'année écoulée. Une minute de silence a été respectée.

Le président, P. BROCHET, a lancé un appel en vue du renforcement du Bureau de l'association. Aucune candidature ne s'est manifestée.

Il a été alors procédé à l'élection du nouveau président. Au nom du Bureau, J. HUTER a proposé la réélection de P. BROCHET. Celle-ci a été approuvée à l'unanimité de l'assistance. Elle a été prononcée sous les applaudissements. P. BROCHET assurera ainsi pour la cinquième année consécutive les charges de la présidence.

La composition du nouveau bureau a été communiquée. Les membres sont indiqués à la fin du bulletin. P. FOURNIER remplace à la fonction de secrétaire général J. HUTER, qui a demandé à en être relevé après de nombreuses années d'une activité dont l'efficacité a été particulièrement soulignée par le président.

Après avoir remercié l'assistance du vote de confiance prononcé à son égard, le président a soumis à l'approbation de l'assemblée le texte du futur statut de l'association, qui entrera en vigueur lorsque la nouvelle adresse du siège aura été fixée. Le projet ayant été adressé aux membres, et auquel deux améliorations ont été apportées, a été adopté à l'unanimité.

L'assistance a été ensuite appelée à se prononcer au sujet de la proposition d'un prix annuel offert par l'AAM à un ou plusieurs élèves de l'Ecole nationale de la Météorologie pour l'intérêt présenté par le mémoire de fin d'études. Le montant de ce prix serait de 5000 francs. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Le président a prononcé une allocution qui figure à la suite de ce compte rendu. A la suite de celle-ci plusieurs souhaits ont été formulés parmi les assistants.

Faisant référence à l'annonce de l'apposition envisagée d'une plaque commémorative au nom d'André PRUDHOMME dans le hall du Centre de conférence de METEO-FRANCE, à Toulouse, il a été proposé qu'une salle importante parmi les installations de ce site reçoive, simultanément, le nom d'André PRUDHOMME. Les noms de plusieurs autres météorologistes disparus pendant leurs missions dans les TAAF devraient également être rappelés.

Il a été demandé, d'autre part, que les données du rapport financier fassent l'objet d'un document joint au dossier préalable accompagnant la convocation de l'assemblée générale.

P. DUVERGE, membre du bureau chargé des relations internationales, a fait part des résultats de son enquête au sujet de l'existence d'associations comparables à l'AAM chez nos voisins. Aucun cas ne peut être cité, à l'exception d'un projet de réunion en vue de la création d'une telle association en Allemagne, réunion à laquelle un représentant de l'AAM a été invité.

Aucune autre question n'ayant été posée, la séance a été levée à 19 heures et l'apéritif traditionnel a permis des retrouvailles, les unes traditionnelles, les autres inattendues, toutes créatrices d'une chaude animation.

La soirée s'est terminée par le dîner non moins traditionnel, servi dans la salle de restaurant de METEO-FRANCE.

L'ingénieur général Yves AGNOUX représentait M. André LEBEAU, directeur de METEO-FRANCE, empêché. M. A. LEPORS, Conseiller d'Etat, ancien ministre, M. FLAHAUT, président national de l'ANSORAA, M. Ch. PERRIN DE BRICHAMBAUT, président de la SMF, M. JABARD, chargé des effectifs militaires à la DMN, ont honoré le dîner de leur présence. Au dessert, deux courtes allocutions ont été prononcées par Y. AGNOUX et P. BROCHET.

Le repas a été servi par la Maison BUTARD, avec l'aide matérielle apportée par M. PERRON responsable du restaurant de METEO-FRANCE. Il a été excellent et très apprécié.

Que les épouses des météorologistes, qui ont bien voulu se joindre à cette réunion et porter à 75 le nombre des convives présents au repas, soient particulièrement remerciées.

Le rapport moral

Les appréciations recueillies au sujet de l'Assemblée générale 1990 ont incité à conserver cette année les mêmes données d'organisation générale.

Voici le résumé de nos activités de 1991.

• Le bureau

Composé de 15 membres, il se réunit régulièrement chaque mois, sauf en juillet et août, et la fréquentation est excellente.

Tous les sujets des ordres du jour sont sérieusement examinés, discutés et l'accord est finalement trouvé sur tous les points.

Le compte-rendu des délibérations est distribué à tous les membres et aux correspondants régionaux.

• Le Bulletin

Jacques DARCHEN, très pris par son emploi du temps, a dû abandonner le poste de rédacteur en chef du bulletin de l'AAM. Il a cependant créé, avant son départ, un comité de rédaction dirigé maintenant par Georges CHABOD.

J. DARCHEN reste membre du Bureau comme consultant.

Après l'inclusion des centres départementaux de la Météorologie et de quelques météorologistes étrangers dans la distribution, le bulletin est adressé à près de 150 relations extérieures, outre les adhérents de l'Association.

La parution du bulletin du premier quadrimestre a été perturbée par des aléas dont un changement d'organisation du SETIM devrait éviter le renouvellement.

• Les adhérents

L'Association comprend environ 540 membres.

En 1991, jusqu'à ce jour, 22 membres se sont inscrits.

Comme chaque année une lettre a été adressée aux météorologistes civils ayant quitté le service. Mais 1990 a été une année faible : 50 départs à la retraite contre une centaine l'année précédente.

C'est donc l'équivalent de 40% des partants qui nous ont rejoins cette année. Il appartient à chacun d'améliorer ce pourcentage en insistant auprès de ses amis. Il ne faut pas désespérer, un météorologiste militaire homonyme de notre président, en poste à Reims en 1938 avec votre secrétaire général, s'est inscrit cette année sur indication de l'un de nos anciens.

• L'annuaire

Il date de 1989. Un additif des nouveaux membres a été édité en 1990. Il sera fait de même cette année.

Bien entendu, il est distribué à tous les nouveaux arrivants.

Faites nous parvenir toutes les modifications vous concernant éventuellement.

• Le Musée

A la suite d'un accord intervenu entre la direction de METEO-FRANCE et notre président qui a offert ses services, les membres du Bureau ont amorcé un travail de longue haleine : l'inventaire descriptif des appareils, équipements, instruments du musée de la Météorologie situé à Trappes.

Le travail consiste à fichier chaque pièce. Elle doit être numérotée dans une série, photographiée, identifiée. Son historique, son utilisation doivent être précisés.

Et là, chaque membre de l'Association peut participer à l'action, confortablement installé devant son bureau personnel.

Si vous êtes spécialiste, si vous avez créé, utilisé, connu des matériels anciens, nous pouvons vous envoyer la fiche avec photographie. Vous pourrez préciser les caractéristiques d'un appareil que vous connaissez mieux que nous et que, dans certains cas, vous êtes les seuls et les derniers à connaître.

Donnez-nous le cadre de vos compétences et nous vous ferons parvenir quelques fiches, dont voici plusieurs exemples.

Au besoin, nous éditerons une liste des principaux objets insuffisamment identifiés qui paraîtra dans le bulletin.

Déjà une trentaine de pièces, quelques-unes uniques, ont été envoyées au Mont-Aigoual, qui en fait une très belle présentation.

Des expositions partielles sont prévues avenue Rapp et à Toulouse. D'autres, temporaires, pourront puiser dans la réserve.

Le sort définitif du «Musée de la Météorologie» reste à déterminer. Nous comptons sur une participation active de votre part.

Le tableau de la page précédente fait apparaître une situation financière saine permettant d'envisager l'avenir avec un raisonnable optimisme. Le solde **Recette-Dépense** de cette année est suffisamment important pour que puissent être entrevus des engagements financiers nouveaux sans qu'en soit affectées les réserves de l'Association et sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à une augmentation des cotisations.

Une ultime remarque pour nuancer ce propos optimiste: il est vraisemblable que les recettes des prochains 12 mois seront quelque peu inférieures aux recettes de cette année par suite du nombre important des cotisations 1990 recouvrées cette année. Mais, même dans cette perspective, il nous reste une belle marge de manoeuvre.

Simone TREUSSART

<u>Années</u>	<u>Nb.</u>	<u>Montant</u>
Cotisation 1988 :	1	80,00 F
Cotisation 1989 :	8	620,00 F
Cotisation 1990 :	151	11 900,00 F
Cotisation 1991 :	300	23 850,00 F
Cotisation 1992 :	<u>11</u>	<u>880,00 F</u>
Valeurs Totales :	471	37 330,00 F